

PAR COURRIEL

Longueuil, le 11 août 2016

Objet : Demande d'accès n° 2004 61800 – Réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 11 juillet dernier, et à la conversation téléphonique tenue avec Madame Ragout ce jeudi 11 août, concernant les lots 5 006 542 et 4 646 465 du cadastre du Québec sur la 4^e Avenue à Saint-Zotique.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Certificat d'autorisation du 13 juin 2014 (3 pages);
2. Fiche GTC #9767 (3 pages).

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (5)

Longueuil, le 3 juin 2014

**CERTIFICAT D'AUTORISATION
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)
(RLRQ, chapitre M-11.4)**

9121-9881 Québec inc.
10, 38^e Avenue
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 7E7

N/Réf. : 7470-16-01-0911901
401063698

Objet : Intervention en milieux humides pour l'aménagement d'un développement domiciliaire dans le secteur de l'encan, à Saint-Zotique

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 4 octobre 2012, reçue le 5 octobre 2012 et complétée le 28 mai 2014, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2) et à l'article de 2 de la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique (L.R.Q., chapitre M-11.4), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Remblayage de 1,75 ha de marécages pour l'aménagement d'un développement domiciliaire dans le secteur de l'encan, à Saint-Zotique.

Le projet sera réalisé sur les lots 5 004 807 à 5 004 818 ; 5 004 820 à 5 004 823; 5 004 826 à 5 004 836 ; 5 004 838 à 5 004 846 ; 5 004 848 à 5 004 858 ; 5 004 859 ; 5 004 860 ; 5 184 498 à 5 184 501 du cadastre du Québec, dans la municipalité de Saint-Zotique, dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges;

Compensation de 1,75 ha de milieux terrestres offerte sur le lot 5 087 346 du cadastre du Québec, dans la municipalité de Saint-Zotique, dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges, à proximité du grand marais de Saint-Zotique.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Demande de certificat d'autorisation, daté du 4 octobre 2012, reçu le 5 octobre 2012 et signé par **Articles 53-54 L.A.D.**, **Articles 23-24 L.A.D.** inc., 7 annexes;
- Document au MDDEFP, reçu par courriel le 25 octobre 2012, envoyé par **Articles 53-54 L.A.D.**, **Articles 23-24 L.A.D.** concernant les informations supplémentaires demandées;
- Document au MDDEFP, reçu par courriel le 5 décembre 2012, envoyé par **Articles 53-54 L.A.D.**, **Articles 23-24 L.A.D.** concernant les informations supplémentaires demandées;
- Document au MDDEFP, daté du 6 décembre 2012, reçu le 10 décembre 2012, envoyé par **Articles 53-54 L.A.D.**, **Articles 23-24 L.A.D.** inc., concernant les informations supplémentaires demandées;
- Document au MDDEFP, reçu par courriel le 20 décembre 2012, envoyé par **Articles 53-54 L.A.D.**, **Articles 23-24 L.A.D.**, concernant les informations supplémentaires demandées;
- Document au MDDEFP, daté du 20 décembre 2012, reçu le 3 janvier 2013, envoyé par **Articles 53-54 L.A.D.**, **Articles 23-24 L.A.D.**, concernant les informations supplémentaires demandées;
- Document au MDDEFP, daté de mai 2013, reçu le 12 juin 2013, rédigé et préparé par **Articles 53-54 L.A.D.**, **Articles 23-24 L.A.D.** concernant l'évaluation environnementale de site- Phase I;
- Document au MDDEFP, daté de mai 2013, reçu le 12 juin 2013, rédigé et préparé par **Articles 53-54 L.A.D.**, **Articles 23-24 L.A.D.**, concernant l'évaluation environnementale de site- Phase II;
- Document au MDDEFP, daté du 18 juillet 2013, reçu le 22 juillet 2013, envoyée par **Articles 53-54 L.A.D.**, **Articles 23-24 L.A.D.** adjointe pour les notaires de l'étude **Articles 23-24 L.A.D.** concernant la servitude de conservation et l'acte de cession des terrains;
- Document au MDDEFP, reçu par courriel le 21 octobre 2013, envoyé par **Articles 53-54 L.A.D.**, **Articles 23-24 L.A.D.** concernant la réponse à l'avis faunique;

- Document au MDDEFP, daté de janvier 2014, reçu le 7 février 2014, préparé par **Articles 53-54 L.A.D.** **Articles 23-24 L.A.D.** approuvé par **Articles 53-54 L.A.D.** **Articles 23-24 L.A.D.** concernant la caractérisation environnementale des sols en pile;
- Document au MDDEFP, daté de février 2014, reçu le 21 février 2014, préparé par **Articles 53-54 L.A.D.** **Articles 23-24 L.A.D.** approuvé par **Articles 53-54 L.A.D.** **Articles 23-24 L.A.D.** concernant la caractérisation environnementale des sols en pile;
- Document au MDDELCC, daté du 23 mai 2014, reçu le 28 mai 2014, envoyé et préparé par **Articles 53-54 L.A.D.** **Articles 23-24 L.A.D.** approuvé par **Articles 53-54 L.A.D.** géo, **Articles 23-24 L.A.D.**, concernant le suivi d'excavation des sols en piles et l'échantillonnage environnemental.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



PP/OB/ob

Pierre Paquin
Directeur régional de l'analyse et de
l'expertise de l'Estrie et de la
Montérégie

MONTÉRÉGIE

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 9767

NO LIEU : X2138796

ANCIEN NO GTC :

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : 9121-9881 Québec inc. (secteur Encan)

NOM DE LA FICHE GTC : 9121-9881 Québec inc. (secteur Encan)

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) receteur(s) affecté(s) : Sol

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

<u>ADRESSE</u>	<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>MRC</u>	<u>CODE POSTAL</u>
	Saint-Zotique	Vaudreuil-Soulanges	

LOCALISATION CADASTRALE

<u>LOT</u>	<u>RANG, CONCESSION ...</u>	<u>CADASTRE</u>
<u>CADASTRE DU QUÉBEC</u>		
1686515	5004766	5004769
5004771	5004772	5004773
5004775	5004776	5004777
5004779	5004780	5004781
5004783	5004785	5004786
5004788	5004789	5004790
5004792	5004793	5004794
5004796	5004797	5004798
5004800	5004801	5004803
5004807	5004808	5004809
5004811	5004812	5004813
5004815	5004816	5004817
5004820	5004821	5004822
5004826	5004827	5004828
5004830	5004831	5004832
5004834	5004835	5004836
5004839	5004840	5004841
5004843	5004844	5004845
5004848	5004849	5004850
5004852	5004853	5004854
5004856	5004857	5004858
5004860	5006542	5007172
5184498	5184499	5184500

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,2594862731

LONGITUDE : -74,2218002469

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

<u>ADRESSE</u>	<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>CODE POSTAL</u>
----------------	---------------------	--------------------

MONTÉRÉGIE
SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS
FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 9767

NO LIEU : X2138796

ANCIEN NO GTC :

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Changement d'utilisation

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX		1800	
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² :

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² :

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION :

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

Benzène

Éthylbenzène

Hydrocarbures aromatiques polycycliques*

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50

Toluène

Xylènes (o,m,p)

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

MONTÉRÉGIE

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 9767

NO LIEU : X2138796

ANCIEN NO GTC :

TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 2012

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

Marjoua, Ahmed

DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

<u>CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU</u>	<u>QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT</u>	
	AVANT TRAITEMENT	APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M² :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M³ :

ANNOTATION DE LA FICHE

D'autre part, selon une autre étude réalisée par la firme SM il y a eu enlèvement de 4 réservoirs (1 à 9000L, les 3 autres à 22 000 L) situés au sud de la propriété (avril 2008). Des travaux de réhabilitation ont eu lieu sur le site et 1800 m³ de sols contaminés en C10-C50, et BTEX ont été entreposés en pile au nord du site (partie 4). Environ 60 000 litres d'eau huileuse ont été pompés des excavations. Les sols du fond de l'excavation dépasse le critère C en benzène.

A.M.: 21 janvier 2013

DATE DE CRÉATION : 2013-01-21

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2013-01-21

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2016-07-14